



DISTRIBUTION DU CALENDRIER MUNICIPAL 2025

Nous sommes heureux d'annoncer que le calendrier sera distribué à l'ensemble des résidences au début du mois de janvier. Cet outil pratique vous permettra de rester informés des principales activités, collectes et événements qui animeront notre communauté tout au long de l'année. Nous remercions nos partenaires et commerçants locaux et aux photographes qui ont contribué à sa réalisation. Restez à l'affût et consultez ce calendrier pour ne rien manquer !



STATIONNEMENT HIVERNAL



saint-remi.ca

Informez-vous
quotidiennement
dès 17 h

INFO-NEIGE
450 454-5112



L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 20 décembre 2024
VOL. 28 N° 22

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du 16 décembre, le Conseil a, entre autres :

- autorisé le versement d'un don de 850 \$ à l'organisme *Cercle de Fermières Saint-Rémi* pour ses activités de 2025, incluant la célébration de son 85^e anniversaire d'existence;
- autorisé le versement d'un don d'une somme de 30 000 \$ à l'organisme *La Maison des jeunes St-Rémi Inc.* pour ses activités durant l'année 2025;
- adjugé des contrats aux entreprises suivantes :
 - *Les Industries Perform Air Inc.* pour les services de maintenance des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation pour les années 2025, 2026 et 2027;
 - *Hélie Camions Incendie Inc.* pour l'acquisition d'un véhicule d'intervention rapide pour le Service de sécurité incendie.
- autorisé la signature des ententes suivantes avec :
 - La Société canadienne de la Croix-Rouge pour les services aux personnes sinistrées ainsi que le paiement pour les contributions 2025-2026 et 2026-2027;
 - Le Club FADOQ St-Rémi pour l'utilisation du local au *Centre des loisirs et de la culture* (salle FADOQ);
 - Le Club Optimiste de St-Rémi pour l'utilisation du local au *Centre des loisirs et de la culture* (salle Optimiste).

Rappel : L'enregistrement audio, les procès-verbaux et les ordres du jour de la séance sont disponibles sur notre site Internet saint-remi.ca/ville/vie-municipale/seances-du-conseil/.



Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes !

Que cette période de réjouissances soit remplie de bonheur, de moments précieux avec vos proches et de sérénité.

Sylvie Gagnon-Breton

Sylvie Gagnon-Breton
Mairesse

ACTIVITÉS DES ORGANISMES



Maison des Jeunes
St-Rémi Inc.

OUVERTURE SUR L'HEURE DU DÎNER

Savais-tu que la Maison des Jeunes de Saint-Rémi est maintenant ouvertes les mercredis et jeudis, pendant l'heure du dîner de 12 h à 13 h, et ce pour la durée de l'année scolaire 2024-2025. Elle sera ouverte pour tous, même les non-membres. Tu peux venir dîner avec les animateurs. Des micro-ondes sont disponibles ainsi que 2 petits fours grille-pains. Tu peux aussi jouer aux consoles de jeux vidéo, jeux de table, jeux de société, faire de la lecture. Tu peux aussi simplement venir parler avec les animateurs, ils peuvent même faire de l'aide aux devoirs.

SERVICE DE TRANSPORT

Savais-tu que lorsque tu demeures à Saint-Michel, Sainte-Clotilde ou Saint-Isidore, la MDJ de Saint-Rémi t'offre un service de transport pour te raccompagner chez toi après la fermeture. Ce service a pour but de rendre l'accès à la MDJ plus facile et ainsi permettre à un plus grand nombre de jeunes de profiter de nos services en leur offrant un service de raccompagnement à la maison. Pour toutes autres informations, veuillez contacter le 450 454-6657, ou vous rendre au 100, rue de la Gare à Saint-Rémi. Vous pouvez également visiter notre site web : adomissile.com.



Centre de Femmes

La Marg'Éte

PÉRIODE DES FÊTES

Le centre fermera ses portes du 20 décembre au 5 janvier inclusivement. Nous serons de retour le 6 janvier avec la nouvelle programmation, des cafés-rencontre, des activités et bien plus.

UN PARTENARIAT GAGNANT

Saint-Rémi est fière d'être partenaire d'Opération Nez rouge Châteauguay. Nous vous encourageons à utiliser le service de raccompagnement après vos soirées festives.

Il sera en vigueur de 20 h 30 à 3 h aux dates suivantes: 20, 21, 27, 28 et 31 décembre.
Téléphone : 450 699-6011



L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance
du conseil municipal**
20 / 01 / 2025 à 20 h

**Prochaine séance
de la cour municipale**
16 / 01 / 2025 à 13 h et
18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église
Heures d'ouverture
Saison hivernal
Samedi de 9 h à 16 h

**Loisirs / centre
communautaire**
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

**Collecte des matières
résiduelles**
1 888 216-9819

RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS



Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours.

Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Demandes de dérogation mineure	56, rue Boyer : subdivision d'un lot situé en îlot déstructuré agricole en deux terrains résidentiels distincts	Le conseil municipal statuera sur ces demandes lors de la séance ordinaire le lundi 20 janvier 2025 à 20 h.
	26, rue Poupart : agrandissement en cours latérale d'un bâtiment résidentiel unifamilial	
	665, rang Saint-Paul : élargissement d'une entrée charretière	
Règlement n° 733-2024-00	Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année financière 2025	Ce règlement est entré en vigueur le 18 décembre 2024.

DISPOSITION DES BIENS - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 24-0705

La Ville de Saint-Rémi met à disposition les biens suivants par appel d'offres : Ford Focus 2012, Chevrolet Silverado 2007, Dodge Dakota 2009 et RAM 2002, remorque fermée de 22 pieds, tracteur Ford 3600, 1980 avec souffleuse, 2 remorques pour pièces, support à échelle, surfaceuse à glace manuelle et 2 tables de ping pong.

L'information ainsi que les formulaires nécessaires à l'inscription de chaque soumissionnaire et au dépôt de sa soumission sont accessibles sur le site Web de la revalorisation des biens du CAG, au dispositiondesbiens.gouv.qc.ca. Le soumissionnaire doit l'imprimer pour soumissionner.

Date et heure limite pour le dépôt des soumissions

⇒ Le formulaire de soumission, dûment complété, doit être reçu avant le **14 janvier 2025 à 9 h**, à l'adresse suivante :

Appels d'offres
Direction de la revalorisation des biens
Centre d'acquisitions gouvernementales
2660, avenue Watt, Québec (Québec) G1P 3T5

DONNEZ UNE 2^e VIE À VOTRE SAPIN NATUREL

Déposez-le en bordure de rue. La collecte aura lieu le **vendredi 10 janvier**. Il est important que votre sapin soit dépouillé de toutes décorations et attaches.

Les sapins naturels sont acceptés dans les écocentres, à condition d'être dépouillés de toutes décorations et attaches. Pour les entrepreneurs désirant se départir de leurs sapins invendus, des frais s'appliquent, selon les dimensions du chargement.

DOSSIER EAU POTABLE - Suivi du projet des nouveaux puits

Le dossier des nouveaux puits municipaux continue de progresser. Nous sommes toujours en attente de la délivrance du certificat d'autorisation par le ministère de l'Environnement, dont l'analyse suit son cours. Toutefois, afin de ne pas retarder davantage le projet, nous avons lancé l'appel d'offres le 13 décembre dernier.

Parallèlement, nous poursuivons nos démarches pour obtenir une subvention afin de soutenir ce projet essentiel. Une lettre technique a été transmise afin de bonifier le dossier.

PATIN LIBRE GRATUIT DURANT LES FÊTES

Nous sommes fiers de mettre gratuitement à la disposition de nos citoyens plusieurs plages horaires du 26 décembre au 3 janvier. Aucune réservation requise. Vous devez avoir vos propres patins. Casque recommandé.

- 26 décembre : 13 h à 13 h 50 et de 17 h à 17 h 50
- 27 décembre : 12 h 30 à 13 h 20
- 28 décembre : 12 h à 12 h 50
- 29 décembre : 12 h à 12 h 50
- 29 et 30 décembre : 12 h à 12 h 50
- 2 janvier : 13 h à 13 h 50 et de 17 h à 17 h 50
- 3 janvier : 12 h 30 à 13 h 20

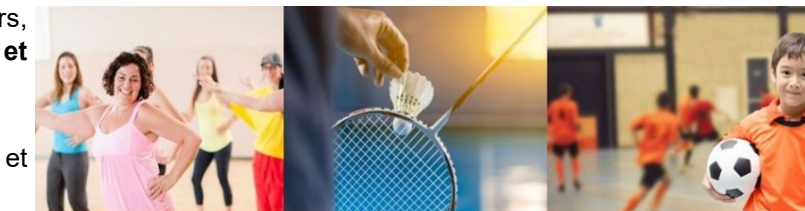


PROGRAMMATION LOISIRS - C'est le temps de s'inscrire !

Les inscriptions pour la session d'hiver débuteront le **lundi 9 décembre**. Les activités de la programmation commenceront le **lundi 13 janvier**. Consultez le site Web de la Ville saint-remi.ca/loisirs-et-culture/activites/ pour connaître les horaires.

Au programme :

- 16 cours pour adultes (à la carte ou avec le forfait pour avoir accès à tous les cours)
 - ⇒ Vous n'êtes pas certain.e d'aimer ces cours, venez les essayer gratuitement les **6, 7, 8 et 9 janvier !**
- cours pour enfants : soccer intérieur et multisports
- activités aux gymnases pour adultes : badminton et pickleball



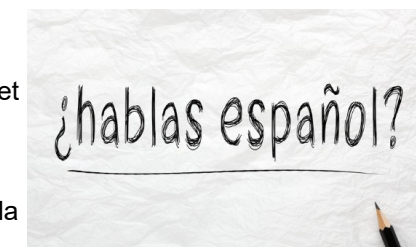
Nouveauté ! Cours d'espagnol débutant

Vous avez toujours voulu apprendre l'espagnol ? C'est le moment de vous lancer ! Rejoignez nos cours d'espagnol pour débutants et découvrez une langue riche et passionnante dans une ambiance conviviale.

Ce que nous offrons :

- cours interactifs : Apprenez les bases de la grammaire, du vocabulaire et de la prononciation.
- pratique orale : Participez à des conversations sur des thèmes quotidiens.
- ambiance amicale : Un environnement chaleureux et motivant pour progresser ensemble.

Que vous souhaitiez voyager, rencontrer de nouvelles personnes ou simplement élargir vos horizons, nos cours sont faits pour vous ! Inscrivez-vous dès aujourd'hui et commencez votre aventure linguistique !



HORAIRE DES FÊTES

Les services municipaux seront fermés **du 24 décembre jusqu'au 2 janvier** inclusivement. En cas de situation d'urgence, contactez le **310-4141**.

Bibliothèque : Elle sera fermée du 22 décembre au 2 janvier inclusivement. La chute à livres sera fermée durant cette période. La bibliothèque numérique reste accessible en tout temps au saint-remi.pretnumerique.ca et sur hoopladigital.com.

Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes. Assurez-vous de placer les bacs en bordure de rue pour 7 h le matin de la collecte car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.